



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX PU 30

Primaire PU monocomposant

Barrière contre les surplus d'humidité résiduelle dans les chapes en ciment et sols en béton jusqu'à 4 % CM

Primaire sur les supports craignant l'humidité

Consolidation des supports absorbants

Primaire pour supports neufs et anciens

Primaire à prise rapide sous parquets, en association avec les colles réactives ARDEX

Séchage rapide – Recouvrable après 1 heure

Monocomposant (prête à l'emploi)

Faible viscosité, bonne pénétrabilité

Large domaine d'emploi et facile à appliquer

Pauvre en émanation

Contient ni eau ni solvant



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Un produit du système ARDEX

Propriétés exceptionnelles à l'accrochage avec les enduits de ragréage ARDEX, mis au point pour être inodores et garantir un air ambiant sain.

Membre de la Communauté des matériaux de pose aux émissions contrôlées Association enregistrée GEV

Fabricant avec certification
de management de la qualité
selon EN ISO 9001

ARDEX GMBH
B.P. 6120 - 58430 Witten
Allemagne
Téléphone +49 (0) 23 02/664-0
Téléfax +49 (0) 23 02/664-299
email: info@ardex.eu; info@ardex.ch;
info@ardex-france.fr
www.ardex.com

ARDEX PU 30

Primaire PU monocomposant



Domaine d'application :

A l'intérieur et à l'extérieur. Sol.

Dispersion monocomposant, aux résines réactives, à base de polyuréthane, à large domaine d'emploi, en tant que primaire, barrière et consolidation sur les supports lisses et compacts.

- Barrière contre les surplus d'humidité résiduelle dans les chapes en ciment et sols en béton jusqu'à 4 % CM.
- Barrière contre les surplus d'humidité résiduelle dans les chapes en ciment à chauffage au sol jusqu'à 3 % CM.
- Consolidation des arêtes endommagées sur supports absorbants, tels que les chapes en sulfate de calcium et chapes coulées en sulfate de calcium, chapes en ciment et sols en béton.
- Primaire et couche de blocage sur supports absorbants et compacts tels que
 - béton
 - chapes en ciment, en sulfate de calcium, en magnésite et xylolythe
 - chapes mal sablées en asphalte coulée, anciens sols en asphalte coulé
 - anciens supports recouverts d'enduits de ragréage ou restes de colles résistants.
 - anciens supports avec résidus de colles solubles à l'eau tels que les colles lignosulfites
 - Supports en bois craignant l'humidité tels que les panneaux de particules, les plaques OSB et plaques à fibres dures
 - éléments de chapes sèches tels que les plaques de plâtre renforcées de fibres
 - anciens restes de colles MS polymère
 - carreaux en céramique et dalles/sols en Terrazzo.

Description :

Dispersion monocomposant aux résines de polyuréthanes, prête à l'emploi, sans solvants et très pauvre en émanations. Due à la réaction ayant pour effet de lier l'humidité, il se forme un film dur et sec.

Préparation du support :

Les supports ainsi que les conditions climatiques doivent répondre aux exigences des normes DIN 18356 voire DIN 18365 ; les supports doivent être solides, résistants et libres d'agents séparateurs, à l'exception des supports résistants à l'humidité qui nécessitent une deuxième application d'ARDEX PU 30 pour bloquer l'excès d'humidité résiduelle. Les chapes en sulfate de calcium doivent être préparées mécaniquement et bien aspirées selon les instructions des fabricants et conformément aux normes et fiches en vigueur. Les laitances de ciment sur les sols en béton, les revêtements existants ainsi que les résidus de colle et de produits de ragréage sont à éliminer au moyen d'outils mécaniques selon les règles de l'art. Les couches d'usure, par ex. les sols en pierre ou dallés, doivent faire l'objet d'un nettoyage intensif.

Mise en œuvre :

Bien agiter l'ARDEX PU 30 avant emploi. Verser la quantité nécessaire de liquide dans un récipient propre et mettre en œuvre dans un délai maximum de 60 minutes. Par basses températures, acclimater suffisamment le produit.

La température de mise en œuvre doit être au moins de +10°C. Appliquer une couche mince et régulière de produit au moyen d'un rouleau à poils courts en velours ou d'un rouleau en mousse.

Pour éviter de faire mousser le matériau et pour assurer un séchage rapide et régulier, éviter la formation de plaques d'eau.

1. Blocage de surplus d'humidité résiduelle dans les chapes de ciment et les sols en béton ; taux d'humidité résiduelle jusqu'à 4 % CM :

La surface doit être sèche et présenter une bonne mouillabilité. Appliquer ARDEX PU 30 en deux couches croisées. Pour l'application d'une double couche, prévoir env. 250-300 g/m² de produit. La deuxième application peut être réalisée après env. 60 min. Chaque couche doit former un film mince et régulier. Après séchage complet de la deuxième couche, env. après 60 minutes et au plus tard dans les 24 heures, traiter le support avec ARDEX P4 Primaire polyvalent rapide avant d'appliquer les couches de ragréage. En alternative, la couche de primaire d'adhérence ARDEX P4 peut être remplacée par une troisième couche d'ARDEX PU 30, suivi d'un saupoudrage en masse de sable silicieux ARDEX QS, grain 0,3-0,6 mm. Après un temps de séchage d'env. 2 heures, balayer et aspirer le reste de sable.

2. Préparation et consolidation des supports :

En tant que couche de fond et consolidation, le support, tel que le béton, les chapes en ciment, en sulfate de calcium et chapes coulées en sulfate de calcium doivent être bien solides et sans agents séparateurs. Les chapes en sulfate de calcium sont à poncer selon les règles de l'art.

Appliquer ARDEX PU 30 en couches minces croisées. En règle générale, une seule application suffit. Sur des supports très poreux ou très absorbants, il peut être nécessaire d'appliquer une deuxième couche après durcissement de la première. La profondeur de pénétration et la quantité appliquée dépendent de la porosité et de l'état de surface du support. Au cas échéant, effectuer des surfaces d'essais. Avant l'application d'enduits de ragréage, traiter avec ARDEX P4 ou saupoudrer d'ARDEX QS Sable silicieux, selon les indications ci-dessus.

3. Préparation avant l'application de colles à réaction ARDEX :

Selon la nature et la capacité d'absorption du support, ARDEX PU 30 peut être utilisé en tant que primaire en contact direct avec les colles réactives ARDEX, telles que les colles MS polymère et PU. Appliquer ARDEX PU 30 selon les instructions ci-dessus, en couche mince. Le collage avec mise en œuvre de colles à réaction ARDEX doit intervenir après un temps de séchage d'au moins 2 heures et au plus tard dans les 24 heures.

Important :

ARDEX PU 30 ne convient pas en cas d'humidité ascensionnelle et de diffusion de vapeur. ARDEX PU 30 ne remplace pas les produits d'étanchéité selon DIN 18195.

Lors de températures basses, acclimater ARDEX PU 30 dans les pièces chauffées. La température d'application ne doit pas être inférieure à +10° C. Toutes les données sont basées sur une température d'env. +20° C et une humidité atmosphérique relative d'env. 65 %. Des températures basses et/ou un taux élevé d'humidité relative peuvent retarder le durcissement. La surface traitée doit être sèche et non adhérente avant de procéder aux travaux suivants.

Appliquer ARDEX PU 30 en couche mince. Eviter la formation de flaques.

Ne pas diluer ARDEX PU 30 avec de l'eau ou des solvants. Ne pas remettre les restes de produits dans l'emballage d'origine. Laisser durcir, puis éliminer selon les réglementations en vigueur.

Après séchage des couches, le collage avec des produits à réaction ARDEX ou la réalisation d'un pont d'adhérence avec ARDEX P4 doivent intervenir dans les 24 heures.

Sur des supports très absorbants, il peut être nécessaire d'appliquer deux couches.

Ne pas utiliser ARDEX PU 30 sur des revêtements d'usure tels que PVC, CV, caoutchouc ou linoléum.

Les emballages entamés doivent être refermés hermétiquement et leur contenu utilisé sous peu.

Consignes de sécurité et d'élimination :

Garder hors de la portée des enfants.

Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer des réactions cutanées allergiques. Provoque des irritations oculaires graves. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.. Peut provoquer des irritations des voies respiratoires. Risque présumé de causer le cancer. Risque présumé d'avoir des effets graves sur les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon;

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact. Continuer à rincer.

Elimination des contenus / emballages selon les règles locales / régionales / nationales / internationales en vigueur. Vider les emballages, sans gouttes.

Caractéristiques techniques selon la norme de qualité ARDEX:

Consommation :	100-150g/m ² pour l'application d'une seule couche en tant que primaire 250-300g/m ² pour l'application de deux couches pour bloquer l'humidité
Temps ouvert :	env. 60 minutes
Ouverture au passage :	env. 40 – 50 minutes
Temps de séchage :	env. 1 heure pour la couche de primaire env. 2 heures pour les couches traitées au sable siliceux
Chauffage au sol :	oui
EMICODE :	EC1R ^{PLUS} – très pauvre en émanation
GISCODE :	RU 1 - sans solvant
Marquage selon GHS/CLP :	GHS07 « Point d'exclamation », GHS08 « Sensibilisation des voies respiratoires », Signalisation : Danger
Marquage selon GGVSEB/ADR :	aucun
Conditionnement :	Bidon de 11 kg nets
Stockage :	supérieure à +5°C/à l'abri du gel
Durée de stockage :	env. 12 mois dans l'emballage d'origine fermé

